

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil treize,

Le 4 mars à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ

S'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation 26 février 2013

**Objet : DELIBERATION POUR LE CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LE PROJET DE
RENOVATION DU BATIMENT ANCIENNE ECOLE/MAIRIE**

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Thomas LAQUERRIERE, Maurice BONNET-PIRON, Françoise GOYET, Céline MAGNINO, Christophe BUTTIN (arrivée 21h15)

EXCUSES : Maryline BELLAVIGNA, Stéphanie GEORGES

Marcel BERTHIER a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres étudiées dans le cadre du marché à procédure adaptée (MAPA) pour le choix d'un architecte pour le projet de rénovation du bâtiment de l'ancienne école/mairie.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ce rapport :

PREND ACTE de la décision de retenir comme attributaire du marché l'entreprise RIGASSI.

Monsieur le Maire signera le marché ci-dessus cité avec l'entreprise retenue et toutes les pièces administratives et comptables qui s'y réfèrent.

Jean-Michel DREVET

Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Affiché

Certifié exécutoire

Fait à TRAMOLÉ, le : 4/3/13